

## **Compte-rendu du Conseil de quartier de Cantelauze du 24 novembre 2016.**

---

Personnes présentes : Sylvie Rangoly et Philippe Serre, membres du conseil de quartier ; Mme Marie-Louise Calvo, conseillère municipale référente.

### **Le « petit bois » de Cantelauze.**

Après l'abattage par les services techniques municipaux de plusieurs arbres malades, le principe d'une valorisation de cet espace boisé est acquis.

Sollicité par le Conseil de quartier, le CAJ (Centre Animation Jeunesse), par le biais d'ateliers jeunes destinés aux 14/17 ans, procèdera à la fabrication de plusieurs types de mobiliers urbains.

Dans un premier temps, très certainement lors des vacances de février, les adolescents de l'association, notamment encadrés par un employé municipal techniquement compétent, élaboreront plusieurs bancs en bois (deux, si tout se passe bien). Les emplacements seront déterminés dans les semaines à venir.

Ensuite, au fil des autres vacances scolaires, d'autres bancs et divers équipements (panneaux, agrès pour nouveau parcours de santé...) pourront être réalisés.

Les aménagements du site auront lieu progressivement, tout au long de l'année prochaine.

### **Le parc d'activité situé derrière le Centre de loisirs et le groupe scolaire.**

L'une des deux issues, qui débouche sur le chemin de Cantelauze, suscite l'inquiétude de plusieurs riverains de la rue Pierre Mendès-France (voie jouxtant et longeant ce passage), notamment le passage d'engins deux roues motorisés.

Si la municipalité hésite à équiper cet accès avec une barrière sophistiquée (coût, dégradations), elle reçoit avec intérêt la proposition d'installer un « filtre » plus rustique (pierres et barrière métallique).

### **Chemin de Cantelauze.**

Selon Mme Calvo, plusieurs personnes se sont adressées à la mairie au sujet de la vitesse excessive de nombreux véhicules empruntant le chemin de Cantelauze, notamment à hauteur des écoles maternelle et primaire.

La mairie s'interroge sur l'éventuelle nécessité de créer un îlot central (haricot) sur la chaussée, obligeant les véhicules à ralentir.

Le Conseil de quartier constate qu'un tel équipement existe déjà sur le même axe (face à la pharmacie) et que de nombreux automobilistes n'hésitent pas à rouler sur le trottoir et sur le haricot afin de ne pas ralentir.

Aussi, des propositions, intégrant l'ensemble de cette voie, seront faites à la mairie dans un futur proche.

### **Construction d'une salle.**

La municipalité ambitionne de doter notre quartier, dans les trois ans à venir, d'une salle à vocation sportive qui serait érigée dans le prolongement du gymnase utilisé par le collège.

Cet espace doit être mis à la disposition des élèves de l'école, du centre de loisirs et des associations présentant un caractère sportif.

Le conseil de quartier proposera des pistes quant à son aménagement intérieur et ce, en prenant en compte les impératifs financiers.

### **Fonctionnement interne du Conseil de quartier**

Une nouvelle réunion sera organisée dans le courant du mois de janvier prochain. En l'espèce, des convocations seront adressées aux membres du conseil environ un mois avant l'échéance afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.